

JUSTICE CGC



LE SYNDICAT DES DIRECTEURS DES SERVICES DE GREFFE ET DES GREFFIERS DES SERVICES JUDICIAIRES

INIQUE

Les greffiers issus du prochain examen professionnel seront nommés dans leur juridiction ou, en cas d'impossibilité, dans une juridiction proche géographiquement.

Cette situation va entraîner, de fait, une inégalité flagrante entre eux et les collègues issus des concours ou examens professionnels précédents.

Vous qui êtes en poste en région parisienne ou dans des cours d'appel peu sollicités ;

Vous qui attendez depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, d'obtenir une mutation pour rejoindre votre région d'origine ;

Demain, vous allez subir une limitation très importante de vos possibilités de mutation.

L'UNSASJ et le SDGF/FO, signataires du protocole d'accord, sont responsables de cette injustice, montrant ainsi leur mépris pour les greffiers et pour le respect du principe d'égalité.

Notre organisation a saisi la DSJ (<http://justicecgc.e-monsite.com/>) et continue à défendre les greffiers dans leurs droits à mutation, avancement et promotion.

Le 25 mai 2016
Le secrétaire général

Philippe NEVEU